

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 24 septembre 2024, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 septembre 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELBECQUE Benoît, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMETZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine (à partir de la question 6), FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, NOREL Francis, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TASSEZ Thierry, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

LAVERSIN Corinne donne procuration à LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à LECLERCQ Odile, THELLIER David donne procuration à DEROUBAIX Hervé, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, DISSAUX Thierry donne procuration à NOREL Francis, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FLAJOLLET Christophe donne procuration à GACQUERRE Olivier, FRAPPE Thierry donne procuration à PAJOT Ludovic, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, IMBERT Jacqueline donne procuration à BERTOUX Maryse, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, MAESELE Fabrice donne procuration à BERROYER Lysiane, MARCEL-LAK Serge donne procuration à DOMART Sylvie, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame DEBUSNE Emmanuelle est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 septembre 2024

SPORT

ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
AMATEUR ET DU SPORT EVENEMENT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU
TITRE DE LA SAISON SPORTIVE 2023/2024

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Enjeu : Développer le sport pour tous et permettre le « bien-être »

Par délibération n° 2023/CC168 du 17 octobre 2023, le Conseil communautaire a approuvé les critères d'éligibilité au versement des subventions en matière d'actions en faveur du développement du « sport de haut niveau amateur », du « sport événement » et du « sport handicap », sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

Le montant total attribué s'élève à 58 723 € tel que détaillé dans les tableaux ci-annexés.

Afin de maintenir son soutien au sport de haut niveau amateur, à savoir : le sport événement, les athlètes individuels, les déplacements, les établissements scolaires et suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 11 septembre 2024, il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2023/2024.
- d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le versement des subventions reprises dans les tableaux ci-annexés, au titre de la saison sportive 2023/2024.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les conventions d'objectifs correspondantes, précisant les modalités de versement de ces subventions et les engagements réciproques des parties.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,

Par délégation du Président,

Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception en

Sous-préfecture le : **25 SEP. 2024**

Et de la publication le : **26 SEP. 2024**

Par délégation du Président,

Le Conseiller délégué,



DRUMEZ Philippe



DRUMEZ Philippe



SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

COMPÉTITION NATIONALE OU INTERNATIONALE INDIVIDUELLE SAISON 2023/2024

DISCIPLINE	CLUB	NIVEAU	M/F	KILOMETRAGE	MONTANT DE L'AIDE €
ARCHER	LES ARCHERS LA COUTUROI	NATIONAL	M	1 606	803 €
ATHLETISME	SAINT-VENANT ATHLETISME	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	2 000	1 000 €
JUDO	JUDO CLUB LAPUGNOY	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M/F	1 840	920 €
	LOU-ANNE POIRET	CHAMPIONNAT D'EUROPE	F	2 000	1 000 €
PECHE EN MER	ARTOIS PECHE EN MER	CHAMPIONNAT DE FRANCE	M	2 000	1 000 €
TOTAL					4 723 €

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
ATHLETES DE HAUT NIVEAU AMATEUR
SAISON 2023/2024

DISCIPLINE	NOM / PRÉNOM	CLUB	CATEGORIE	MONTANT DE L'AIDE
ATHLETISME	Levi KOUOH ELOMBO	ES Isbergues Football	ESPOIR	500 €
	Hugo FOULON	Artois Athlétisme	ESPOIR	500 €
	Hugues-Fabrice ZANGO	Artois Athlétisme	OLYMPIQUE	2 500 €
ESCRIME	Margaux DUMETZ	USOBL Escrime	ESPOIR	500 €
	Toscane GRUSON	USOBL Escrime	ESPOIR	500 €
FOOTBALL	Amaury DELBERGUE	Futsal Club Béthunois	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Marjorie RANSON	Futsal Club Béthunois	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Leny GREVET	Stade Béthunois Football	ESPOIR	500 €
	Méline PRUDHOMME	COS Marles les Mines	ESPOIR	500 €
HANDBALL	Hugo HERNU	Handball Hersin-Coupigny	ESPOIR	500 €
	Eden SLEZAK	SBBL Handball Béthune	ESPOIR	500 €
JUDO	Romain DORE	Judo Club Lapugnoy	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
NATATION	Bertille COUSSON	Stade Béthunois Pélican Club	RELEVE	500 €
	Cyrielle DUHAMEL	Stade Béthunois Pélican Club	SENIOR	1 000 €
	Lison NOWACZYK	Stade Béthunois Pélican Club	OLYMPIQUE	2 500 €
	Océane CARNEZ	Stade Béthunois Pélican Club	RELEVE	500 €
	Elias GHOUDANE	Stade Béthunois Pélican Club	ESPOIR	500 €
	Lou-Anne GUITON	Stade Béthunois Pélican Club	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €
	Zélia MASSE	Stade Béthunois Pélican Club	RELEVE	500 €
TENNIS DE TABLE	Manon SENCE	ASTT Béthune-Beuvry	ESPOIR	500 €
TOTAL				14 500 €



SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
SPORT SCOLAIRE
SAISON 2023/2024

COMMUNES	ETS SCOLAIRE	DISCIPLINE	NOMBRE D'ELEVES	PART ELEVES	TOTAL
BETHUNE	COLLEGE GEORGES SAND	RUGBY	25	1 250	1 250 €
		NATATION	8	400	400 €
	COLLEGE PAUL VERLAINE	FOOTBALL	91	4 550	4 550 €
	COLLEGE SAINT VAAST	BOXE	28	1 400	1 400 €
	LYCEE LOUIS BLARINGHEM	BADMINTON	20	1 000	1 000 €
		HAND BALL	17	850	850 €
		NATATION	5	250	250 €
	LYCEE SAINT DOMINIQUE	TRIATHLON	48	2 400	2 400 €
BEUVRY	LYCEE MARGUERITE YOURCENAR	TENNIS DE TABLE	5	250	250 €
BRUAY-LA-BUISSIERE	COLLEGE EDMOND ROSTAND	FOOTBALL	60	3 000	3 000 €
	LYCEE CARNOT	JUDO	26	1 300	1 300 €
HOUDAIN	COLLEGE JACQUES PREVERT	BASKET	26	1 300	1 300 €
NOEUX-LES-MINES	COLLEGE ANATOLE FRANCE	HAND BALL	31	1 550	1 550 €
TOTAL			390	19 500	19 500 €



SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

SPORT EVENEMENT

SAISON 2023/2024

DISCIPLINE	CLUBS	MANIFESTATIONS	2023/2024
Basketball	BASKET CHEMINOTS STADE BETHUNOIS	Tournoi national adulte	3 000 €
Cyclisme	USOBL CYCLISME	Championnats de France « Masters »	5 000 €
Football	ESD ISBERGUES FOOTBALL	Tournoi international	3 000 €
TOTAL			11 000 €



SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR
LE SPORT HANDICAP / LE SPORT SANTÉ
SAISON 2023/2024

DISCIPLINE	CLUBS	INTITULÉ DE L'ACTION	2023/2024
Badminton	BETHUNE BADMINTON CLUB	JEUX DU HANDICAP	3 000 €
Natation	STADE BETHUNOIS PELICAN CLUB	NAGEZ FORME SANTE	3 000 €
Tennis de table	ASTT BETHUNE-BRUAY	SPORT HANDICAP	3 000 €
TOTAL			9 000 €